



CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 27 FEVRIER 2017

Compte rendu

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 27 février 2017 à 18h30 sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrick LESELLIER.

Absents : Alexandra GANDON donne procuration à Michel LECORNU
Laurent DESLANDES donne procuration à Thierry MERLIN
Jean-Christophe CARBONNEL donne procuration à Frédéric FOUREL
Marianne REMANDE donne procuration à Patrick LESELLIER
Mélanie JUHEL, Fabrice Besnard

Secrétaire de séance: Cécile SAUVEE

Monsieur le Maire demande au Conseil son accord pour rajouter deux questions à l'ordre du jour et donne lecture de la charte de l'élu local, remise à tous les conseillers communautaires de Flers Agglo le 12/01/2017.

Le conseil débute par une minute de silence en mémoire de trois anciens conseillers municipaux récemment décédés, Mrs Chapé, Denis et Brisollier.

1. Ouverture de crédits par anticipation

Le conseil autorise Monsieur le Maire à valider des dépenses d'investissement pour un montant de 9 580 €, préalablement au vote du budget primitif 2017.

2. Tarifs communaux

Le conseil choisit à l'unanimité de reconduire les mêmes tarifs qu'en 2016.

3. Vote des subventions

Les propositions de la commission finances sont approuvées, pour un montant total de 14 600 €.

A noter: une subvention exceptionnelle de 800 € pour le restaurant scolaire pour l'achat d'un ordinateur portable et la baisse de 2 000 € pour le comité des fêtes (pas de feu d'artifice).

M. LECORNU ne prend pas part au vote.

◆ Association Jeanne d'Arc	4 000.00 €
◆ Football Club Landais	3 000.00 €
◆ Compensation traçage terrain de foot	2 400.00 €
◆ Comité des Fêtes de La Lande-Patry	2 500.00 €
◆ Société Communale de Chasse	215.00 €
◆ Comité d'Entente des Anciens Combattants	650.00 €
◆ Club de l'Amitié	385.00 €
◆ Comice Agricole Cantonal	75.00 €
◆ Club Multi Collections Landais	75.00 €
◆ ALDEVA	100.00 €
◆ Grain d'Amour pour le Rwanda	150.00 €
◆ IMPACT THAÏ BOXING	100.00 €
◆ APEI	150.00 €
◆ RESTAURANT SCOLAIRE (Subvention exceptionnelle pour ordinateur portable)	800.00 €
◆ Subvention pour séjour au Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) : Participation à verser aux centres d'accueil :	
◆ 2 € par journée complète dans la limite de 30 jours	
◆ 1 € par demi-journée sans limite de durée.	

4. Compte administratif 2016 – Compte de gestion

M. REUBEUZE présente et commente le compte administratif 2016. Grâce à une bonne maîtrise des charges, la section de fonctionnement présente un solde positif de 79 451,83 €. Des recettes exceptionnelles ont permis de différer l'utilisation du prêt relais. Les investissements prévus ont été réalisés.

5. Mise en œuvre du PPCR

Un protocole relatif à la modernisation des parcours, des carrières et des rémunérations dans la fonction publique est en cours d'application. Il consiste en une refonte des grilles indiciaires, une réorganisation des carrières et la création d'un cadre d'avancement unique d'échelon, ainsi que de nouvelles dénominations de grades.

6. Suppression d'un poste d'animation à temps non complet

Suite à la démission d'un adjoint d'animation de 1^{ère} classe, dont la radiation des cadres a été prononcée le 23 février 2017, le conseil supprime ce poste, d'une durée de 11 heures hebdomadaires.

7. Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet

Afin de satisfaire au nettoyage des bâtiments scolaires, de la surveillance de la garderie et de l'animation des activités périscolaires, le conseil décide de créer, à compter du 27/02/2017, un poste d'adjoint technique de catégorie C pour une durée hebdomadaire de 12h25.

8. Mise à jour du tableau des effectifs

Adoptée à l'unanimité (M. YVER ne prend pas part au vote).

9. Indemnités des élus

Le conseil maintient le taux maximal de l'indemnité de fonction versée au Maire et aux Adjointes, en tenant compte de l'actualisation de l'indice brut terminal, à compter du 1er janvier 2017.

10. Demandes de subventions

Le conseil autorise M. le Maire à demander des subventions pour un aménagement de sécurité de la rue des Sports et pour l'équipement en tableaux numériques des classes élémentaires.

11. Compte-rendu de la commission « cadre de vie »

M. FOUREL fait le point sur les travaux de la RD 268: le plateau défectueux au Champ de la Dame sera repris et des jardinières seront installées. Le chemin piétonnier de la Rosserie est terminé et donne satisfaction aux utilisateurs.

12. Questions diverses

M. LECORNU propose de dédier un panneau d'affichage aux associations.

Il s'interroge sur le devenir des haies bocagères, en raison de nombreuses coupes cet hiver.

Mme Sauvée demande de vérifier la distribution du bulletin municipal au lieu-dit Les Médicinales.

Fin de séance: 21h30

Vu pour être affiché le 3 mars 2017
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,
Le Maire,
Patrick LESELLIER

